

CALENDRIER DU COLLÈGE NOTRE-DAME DE BURY

RENTRÉE 2023

LA RENTRÉE EST FIXÉE AU :

Pour les élèves de 6^{ème} : **LUNDI 4 SEPTEMBRE** 9h25 – 16h00 avec restauration obligatoire pour tous

Pour les élèves de 5^{ème} : **LUNDI 4 SEPTEMBRE** 13h00 – 16h00

Pour les élèves de 4^{ème} : **LUNDI 4 SEPTEMBRE** 13h00 – 16h00

Pour les élèves de 3^{ème} : **LUNDI 4 SEPTEMBRE** 8h30 - 10h30

L'emploi du temps du collège débutera le **MARDI 5 SEPTEMBRE** à 8h30 (demi-pension assurée).

 Accueil des nouveaux élèves (inscrits fin juin uniquement et élèves de 6^{ème} absents lors de la visite en juin) 6^{ème}/5^{ème}/4^{ème}/3^{ème} : **JEUDI 31 AOÛT** 17h30.

La photo de classe aura lieu le **MARDI 12 SEPTEMBRE**.

HORAIRES

À partir du 5 septembre, un accueil des élèves demi-pensionnaires est assuré de 8 heures jusqu'à 17 heures.

L'accueil des élèves externes se fait de 8 heures à 11h30, puis de 13 heures à 17 heures.

Possibilité d'inscription à l'étude surveillée jusqu'à 17 heures (modalités précisées à la rentrée).

Les horaires de chacun sont fixés par l'emploi du temps.

L'accès à l'établissement et la sortie se font par l'un des deux portails (pour les élèves de 6^{ème}, privilégier le grand portail face au château).

DATES DES VACANCES SCOLAIRES 2023-2024

TOUSSAINT : vendredi 20 octobre 2023 après les cours au lundi 6 novembre 2023 au matin ;

NOËL : jeudi 21 décembre 2023 après les cours au lundi 8 janvier 2024 au matin ;

HIVER : vendredi 9 février 2024 après les cours au lundi 26 février 2024 au matin ;

PRINTEMPS : vendredi 5 avril 2024 après les cours au lundi 22 avril 2024 au matin ;

ASCENSION : mardi 7 mai 2024 après les cours au lundi 13 mai 2024 au matin.

L'établissement sera fermé le lundi de Pentecôte (20 mai 2024).

Début des vacances d'été : La fin de l'année scolaire est fixée au vendredi 5 juillet 2024 après les cours. Cette date sera certainement modifiée en fonction de celle du Diplôme National du Brevet et vous sera communiquée dès que possible.

 Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer **RIGOREUSEMENT** aux dates prévues pour le début et la fin des vacances. En cas de non-respect réitéré de ces dates, le contrat de scolarisation passé avec l'établissement et renouvelable annuellement au cours des années collège pourrait être remis en cause.

DES RENCONTRES PARENTS-PROFESSEURS

- Une réunion de parents par niveau est organisée en début d'année :

- 6^{ème} : samedi 9 septembre de 9 heures à 12 heures en salle de spectacle
- 5^{ème} : vendredi 22 septembre à 18h30 en salle de spectacle
- 4^{ème} : lundi 11 septembre à 18h30 en salle de spectacle
- 3^{ème} : vendredi 29 septembre à 18h30 en salle de spectacle

- Une réunion parents-professeurs individuelle

- 6^{ème} : mardi 9 janvier à partir de 16 heures en salle de restauration
- 5^{ème} : jeudi 18 janvier à partir de 16 heures en salle de restauration
- 4^{ème} : jeudi 11 janvier à partir de 16 heures en salle de restauration
- 3^{ème} : mardi 19 décembre à partir de 16 heures en salle de restauration

À QUI S'ADRESSER ?

CONCERNANT LA SCOLARITÉ

À CHAQUE PROFESSEUR

Pour toute question concernant la matière qu'il enseigne. Les rendez-vous sont à prendre via le carnet de liaison.

AU PROFESSEUR PRINCIPAL

Pour une vue d'ensemble sur la scolarité de l'élève, le professeur principal est l'interlocuteur privilégié. Les rendez-vous sont à prendre via le carnet de liaison.

À L'UN DES RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- en sixième : Monsieur Julien JACOB
- en cinquième : Madame Zeinab HAMMODI
- en quatrième : Madame Bénédicte AMIARD
- en troisième : Madame Sara CASTANO

Pour ce qui concerne le suivi de la scolarité dès lors que celle-ci pose quelques soucis, l'orientation, les propositions du conseil de classe... ou tout problème important concernant l'intégration de votre enfant au collège. Les rendez-vous sont à prendre via le carnet de liaison.

▪ Concernant la vie scolaire

AUX RESPONSABLES DE VIE SCOLAIRE

- en sixième : Madame Sarah COLIN
- en cinquième : Monsieur Pierre CATHELAIN
- en quatrième : Madame Aurélie GRELIER
- en troisième : Monsieur Bonaventure MILANDOU

Pour tout ce qui relève de la « vie scolaire », c'est-à-dire le vécu de votre enfant en dehors des heures où il est pris en charge par un professeur, tout ce qui relève du comportement général, de la vie de groupe et du suivi des absences et retards.



Pour signaler l'absence de votre enfant, merci de le faire au plus tard le matin même du jour de l'absence, à partir de 7h45 :

- Par téléphone à l'accueil : 0134273800
- Par message via l'application « Ecole Directe », au Responsable de Vie scolaire du niveau

À QUI S'ADRESSER ? DE MANIÈRE PLUS GÉNÉRALE

À LA DIRECTRICE ADJOINTE DU COLLÈGE : Madame Pauline Walocha

Pour les situations particulières et exceptionnelles.

AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT COORDINATEUR : Madame Céline Colombo-Daquin

Pour toute question dont le cadre implique plusieurs unités pédagogiques ou concerne l'Ensemble Scolaire. Les rendez-vous sont à prendre par téléphone via le secrétariat de Notre-Dame de Bury.

AU SERVICE COMPTABILITÉ : Madame Régine Gallo

Pour toute question concernant le paiement des frais de scolarité et de demi-pension, ou toute difficulté rencontrée dans ce domaine, question qu'elle traitera ensuite avec le chef d'établissement coordonnateur.

AU SECRÉTARIAT DU COLLÈGE : Madame Aurélie MESSIN

collegebury@bury-rosaire.fr / amessin@bury-rosaire.fr ou au 01 34 27 38 45 pour le suivi administratif de votre enfant, pour les demandes de renseignements et les formalités, telles que certificats de sortie, bourses, etc.

L'ACCUEIL DE BURY EST OUVERT : Madame Jeannine FRUIT

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 heures à 18 heures

Mercredi de 8 heures à 17 heures

Toute correspondance sera adressée à

COLLÈGE ND de BURY
1 avenue Georges Pompidou
95580 MARGENCY
01 34 27 38 00
collegebury@bury-rosaire.fr

Merci de mentionner sur l'enveloppe la personne ou le service intéressé

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur est inséré dans le carnet de liaison : parents et élèves doivent en prendre connaissance et signer ce carnet de liaison.

Tout élève inscrit au Collège ND de Bury s'engage à respecter intégralement ce règlement.

DEMANDE D'ABSENCE EXCEPTIONNELLE

Toute absence en dehors du calendrier officiel des vacances doit demeurer **exceptionnelle** et faire l'objet d'un courrier adressé à la directrice adjointe, Madame Pauline WALOCHA. **Merci de ne pas utiliser pour cela le carnet de liaison.**

CARNET DE LIAISON

Les élèves du collège sont munis dès la rentrée d'un carnet de liaison destiné à enregistrer les retards, les absences, les autorisations de sortie et des pages permettant une correspondance courte et **non confidentielle** entre l'établissement (direction, professeurs, éducateurs) et la famille.

Nous attirons votre attention sur l'importance de ne pas utiliser ces pages pour des sujets délicats ou lorsque vous êtes en désaccord avec des décisions prises dans l'établissement. Pour des questions éducatives évidentes, votre enfant doit rester en dehors du nécessaire dialogue alors à entamer.

Il comporte également des feuilles de suivi du travail et du comportement que nous vous demandons de consulter régulièrement.

En cas de perte ou de détérioration de ce carnet, l'élève devra en racheter un nouveau au prix de 5€.

ÉVALUATION DES ÉLÈVES

Vous recevrez des bulletins trimestriels et des bilans des acquis via École Directe. **Ceux-ci sont à télécharger et à conserver précieusement, il n'est pas délivré de duplicata.**

BADGES

Chaque élève reçoit un badge en début d'année. **Il doit toujours l'avoir sur lui.**

Ce badge sert de carte d'identité scolaire, il permet d'accéder à la restauration et d'emprunter des livres au CDI. Il ne doit donc en aucun cas être raturé ou surchargé d'écritures ou de dessins sous peine de devoir être racheté.

Tout élève désirant déjeuner doit présenter son badge à l'entrée du self.

Les élèves externes désirant déjeuner occasionnellement se présenteront à la restauration avec leur badge ; le règlement des repas sera prélevé à partir du 5 du mois suivant.

En cas de perte ou de détérioration de ce badge, il doit être renouvelé contre paiement de 10 € par carte bancaire en ligne à partir de l'espace Famille École Directe. Le Responsable de Vie scolaire remettra son nouveau badge à l'élève.

En cas d'oubli, dans un souci d'éducation à la responsabilité, l'élève pourra être **pénalisé**.

LES MANUELS SCOLAIRES

Les enseignants se serviront à la fois des manuels scolaires, de manuels numériques, et de séquences numériques qu'ils auront construites pour dispenser leurs cours.

Les manuels scolaires seront distribués à la rentrée en échange d'un chèque de caution, qui sera débité en cas de perte ou de détérioration.

Nous vous invitons à **inciter vos enfants à en prendre le plus grand soin et à les couvrir d'une couverture plastique non-collante, dès le début de l'année.**

⚠ CHÈQUE DE CAUTION

Le bon état des livres scolaires est garanti par un chèque de caution de 150 euros à apporter le jour de la rentrée, à l'ordre de l'ASMBR.

Il sera précisé au dos du chèque le nom et la classe de l'élève.

FOURNITURES SCOLAIRES

La liste des fournitures par niveau est jointe à cette circulaire et disponible sur la centrale d'achats SCOLEO.

www.scoleo.fr

Ce service aux familles est mis en place par l'APEL Bury-Rosaire

SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES

L'établissement scolaire peut organiser des sorties dans un objectif pédagogique précis. Celles-ci permettent d'assurer une activité d'enseignement sous une forme et dans un lieu différents (visite d'un monument, d'un musée, représentation théâtrale, journée de cohésion ...). Si le Pass culture vient parfois en soutien de la contribution des familles, un budget prévisionnel d'une centaine d'euros est à prévoir pour l'année, à réajuster en fonction du projet de classe.

Concernant d'éventuels voyages scolaires, l'information vous sera communiquée en début d'année.

TENUE DE SPORT

Les élèves rangeront leurs affaires de sport dans un sac destiné exclusivement à cet effet. **Chaque pièce de leur tenue sera marquée à leur nom.**

Pour des raisons d'hygiène, cette tenue est strictement réservée aux activités de sport. Les élèves changeront de vêtements après le sport. Nous rappelons que pour des questions de sécurité, les déodorants en aérosol sont interdits.

Pendant la journée les élèves seront habillés en « tenue de ville » correcte.

OBJETS TROUVÉS

Nous souhaitons attirer votre attention sur le nombre considérable de vêtements et objets divers qui ne retrouvent pas leur propriétaire chaque année. Ayant des capacités de stockage limitées, à chaque fin de période, nous alimentons les vestiaires du Secours Catholique ou de la Croix Rouge. Merci de votre vigilance à suivre de près les affaires de votre enfant. Les objets et vêtements trouvés sont regroupés au bureau du pôle éducatif ou à l'accueil.

ASSOCIATION SPORTIVE

- Voir circulaire jointe

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (C.D.I.)

Animé par Virginie BREYTON, enseignante documentaliste, ce centre est à la disposition des élèves qui peuvent y faire des recherches, y emprunter certains documents et y participer aux différentes activités proposées.

PARCOURS AVENIR :

Nous attirons l'attention des élèves sur l'intérêt de se documenter pour mieux se mettre en projet, et de ne pas attendre la fin de l'année de 3^{ème} pour connaître les choix d'orientation possibles pour réaliser ces projets.

Dans le cadre de l'éducation à l'orientation des actions seront mises en place de la 5e à la 3e.

Le professeur principal et le responsable pédagogique sont les interlocuteurs de choix pour les familles sur ce sujet.



SÉQUENCE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL 3^{ÈME}

Du 18 AU 22 DÉCEMBRE 2023. Nous recommandons aux élèves de se mettre en recherche de stage dès maintenant. La convention de stage sera disponible dès la rentrée. Il vous faudra l'éditer en 3 exemplaires afin de la faire compléter par l'employeur et par le collège.

INFIRMERIE : infirmière > Madame Mylène LEROUX (lundi – mardi – jeudi – vendredi, à partir de 10h)



En aucun cas un élève malade n'est autorisé à appeler sa famille lui-même.

Nous rappelons que l'infirmerie scolaire a pour vocation de faire de la prévention, de suivre les élèves ayant des traitements médicaux et de traiter les urgences du jour (accidents, malaises...). Elle n'est en aucun cas un dispensaire assurant les soins qui doivent être pris en charge par les familles (maux du week-end, blessures pas ou mal soignées...). Si votre enfant présente des symptômes de maladie le matin au réveil (maux de gorge, maux de tête, toux, maux de ventre), la température devra être prise. Si celle-ci s'avère supérieure à 37,8°, votre enfant ne devra pas se présenter dans l'établissement. Au cas où vous ne seriez pas vous-même disponible, vous devrez prévoir dès à présent une personne majeure, étant proche de l'établissement en cas de maux se déclarant dans la journée ou accident nécessitant un retour au domicile. Pour rappel, votre enfant ne pourra en aucun cas rentrer chez lui seul même si vous habitez près de l'établissement. Si vous souhaitez rencontrer l'infirmière, vous pourrez prendre rendez-vous le mercredi matin en envoyant un mail à mleroux@bury-rosaire.fr.

A.P.E.L. BURY-ROSAIRE

Cette association adhère à une Union Nationale des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre. Par son activité aux côtés de l'équipe éducative, l'APEL contribue à créer un climat de collaboration et de coéducation entre les familles et l'école.

Venez nombreux à l'Assemblée Générale annuelle qui aura lieu début octobre (date à venir) à 20 h à Bury.

LES ENTRÉES ET SORTIES

Jusqu'à nouvel ordre le plan VIGIPIRATE alerte attentat est toujours activé.

Celui-ci nous impose la limitation des accès ainsi que le contrôle de toute personne entrant dans l'établissement. Nous vous remercions de votre collaboration en vous présentant à l'accueil avant toute circulation au sein de l'établissement.

SÉCURITÉ

La circulation étant particulièrement dense dans l'avenue Georges Pompidou, les élèves sont invités à observer toutes les règles de sécurité à l'entrée et à la sortie.

Vous diminuerez les risques d'accident pour votre enfant en lui demandant :

- ◆ de rentrer dans le collège dès son arrivée le matin. Les stationnements sur les trottoirs ou devant le portail motorisé d'accès aux professeurs sont sources de danger aux heures de grande circulation. Il est strictement interdit aux élèves de ressortir du collège après être entrés le matin et en dehors des horaires prévus.
- ◆ de rentrer dans l'établissement en descendant de sa trottinette, de son vélo ou de son cyclomoteur, tout en rappelant l'importance du port du casque de bout en bout du trajet.
- ◆ de veiller, à la sortie des cours, à éviter toute bousculade.

En outre, les règles de sécurité routière sont à respecter comme :

- ◆ toujours traverser sur les passages piétonniers après avoir regardé à gauche et à droite.
- ◆ ne pas circuler, avec leur cycle, sur les trottoirs.

Bien se rappeler que le moyen de transport est de la responsabilité des familles et que ce choix pourra être remis en cause si l'élève ne respecte pas les consignes de sécurité.

Nous vous demandons instamment de ne pas stationner sur la chaussée, de ne pas déposer vos enfants devant le portail du collège et de ne pas y faire demi-tour. Nous vous rappelons la valeur de l'exemple... ainsi que le passage par vos enfants de deux niveaux de l'attestation de sécurité routière en 5^{ème} et en 3^{ème}.

Pour des questions de sécurité, il est interdit de rentrer dans l'enceinte de l'établissement à pied par le portail des véhicules automobiles ; de même cet accès n'est pas autorisé aux parents qui accompagnent leurs enfants.

Des garages, non couverts et non gardés (établissement non responsable en cas de détérioration ou de vol), placés près des deux portails d'entrée, sont à la disposition des élèves pour les deux roues.

Nous souhaitons à votre enfant une belle année scolaire 2023-2024

Madame Pauline WALOCHA
Directrice adjointe du collège

Madame Céline COLOMBO-DAQUIN
Chef d'Établissement Coordinateur

Margency, le 1er juillet 2023

Division des 6^e : courrier d'été

Chers parents, cher élève de 6^e,

Vous trouverez dans ce courrier d'été un grand nombre d'informations utiles pour préparer au mieux la rentrée en 6^e.

- Une circulaire générale à lire attentivement qui vous donnera les éléments essentiels à mémoriser dès maintenant.
- Une circulaire relative à la réunion de rentrée pour les parents (samedi 9 septembre à 9h).
- La liste des fournitures scolaires.
- La circulaire de l'Association Sportive du collège de Bury.
- Les lectures d'été.
- Le guide distribué lors de la visite (pour les absents).

Mémo pour la rentrée du lundi 4 septembre :

- J'ai fait ma lecture d'été soit Léo des villes, Léo des champs de J-P Arrou-Vignod, soit Le fils de Molière de Annie Jay.
- Je viens le premier jour avec mon cartable, ma trousse et quelques feuilles dans une pochette.
- Je viens avec un objet ou une photo représentant ma passion ou un centre d'intérêt afin de me présenter aux autres élèves de la classe.
- Je viens avec le protège cahier pour mon agenda.
- Je viens avec une photo d'identité pour mon carnet de liaison.
- Je viens avec un chèque de caution de 150€ à l'ordre de l'ASMBR (qui sera conservé mais non encaissé).

Le lundi 4 septembre tous les élèves de 6^e passeront la journée (9h25/16h) avec leur professeur principal et prendront le temps de visiter l'établissement, faire connaissance, découvrir l'organisation du collège, Exceptionnellement, tous les enfants mangeront à la cantine.

En attendant ce grand rendez-vous, nous vous souhaitons un bel été,

Les responsables du niveau 6^e
Sarah COLIN et Julien JACOB

Margency, le 1er juillet 2023

Chères familles,

Votre enfant va rentrer au collège Notre-Dame de Bury le lundi 4 septembre prochain pour commencer la première année de ses études secondaires.

C'est un grand changement pour lui et peut-être aussi pour vous.

Nous vous convions donc à une réunion pour les parents :

Le samedi 9 septembre 2023 à 9h en salle de spectacle qui se prolongera vers 10h30 dans la salle de classe de votre enfant avec son professeur principal et les autres enseignants de son équipe (jusqu'à 12h environ).

Les responsables du niveau et les professeurs de votre enfant vous donneront toutes les indications utiles sur leur projet pédagogique et sur ce qu'ils demandent aux élèves de 6^e.

Dans l'attente de cette rencontre et d'une année de 6^e qui va permettre à votre enfant de faire progresser ses connaissances mais aussi de construire toutes les dimensions de sa personnalité, nous vous assurons de l'entier dévouement de notre équipe au service de l'épanouissement des élèves.

Les responsables du niveau 6^e
Sarah Colin et Julien Jacob

VOTRE PRÉSENCE EST INDISPENSABLE

PS : une nouvelle visite de l'établissement est prévue le jeudi 31 août à 17h30 pour les élèves absents lors de la visite effectuée en juin. S'ils le souhaitent, les parents pourront accompagner les enfants.

LISTE FOURNITURES 6^e - RENTRÉE 2023-2024

Pour l'ensemble des matières :

Les cahiers, classeurs et feuilles

Des feuilles simples et doubles, grands carreaux, grand format (une réserve de feuilles simples et double sera à portée de main dans le cartable pour l'ensemble des matières dans une **pochette dédiée**).

Une clé USB (4 GO minimum) identifiable facilement.

Un cadenas à clé (avec un double de la clé), diamètre 30 ou 40 mm.

La trousse et le matériel usuel

- | | | | |
|---|----------------------------|----------------------------------|---|
| o Stylo plume + cartouches ou stylo à encre effaçable | o 1 feutre fin noir. | o 1 taille crayon avec réservoir | couleurs maximum) |
| o Stylos de couleurs (au moins bleu, rouge, vert, noir) | o 1 règle graduée de 30 cm | o 1 critérium 0.7 | o Surligneurs (jaune, vert, bleu et rose) |
| | o 1 compas | o 1 équerre | |
| | o Colle (en bâton) | o 1 gomme | |
| | o Crayons HB | o 1 paire de ciseaux | |
| | | o Crayons de couleur (12 | |

ATTENTION : NE PAS ACHETER D'AGENDA OU UN CAHIER DE TEXTES, il sera fourni par le collège à la rentrée et le prix (< à 5€) sera prélevé sur votre facture annuelle.

→ Une règle-équerre et un rapporteur seront remis à chaque enfant contre 4 € environ prélevés sur votre facture.

Le matériel spécifique

Anglais :

- Un cahier de 96 pages 24x32 sans spirales, grands carreaux avec protège-cahier
- Dictionnaire Robert et Collins Ref: : 9782321016618
- Workbook : Together 6e, Edition maison des langues

Allemand (pour les bilangues) :

- 4 stylos feutres (bleu, rouge, vert et noir) pour le tableau blanc
- Cahier d'activités Fantastisch neu. Allemand 1ere année (Code ISBN : 978-2-35685-674-6)
- 1 cahier 24x32 grands carreaux 48 pages sans spirales.
- Un petit dictionnaire allemand-français (à garder à la maison)

Sciences expérimentales (SVT, Physique, technologie) :

- 2 cahiers de 48 pages grands carreaux 21*29,7
- 1 blouse marquée au nom de l'élève
- 1 lutin + 10 feuilles de classeur format A4 (technologie)

Histoire-géographie-EMC :

- 2 cahiers de 48 pages, grands carreaux, format 24*32 (1 pour l'histoire, 1 pour la géo)
- des feutres fins de couleurs mines 0.4 (marque stabilo ou autres)
- un lutin de 40 vues pour l'EMC (utilisé de la 6^e à la 3^e)

Arts plastiques :

- un cahier de travaux pratiques (1 page blanche / 1 page lignée) 24x32cm, 96 pages (même cahier utilisé de la 6^{ème} à la 3^{ème})
- 2 chiffons
- un crayon à papier 2B
- 1 carton à dessin format A3 (32x45cm - **pas plus grand, ni plus petit** - le même utilisé de la 6^{ème} à la 3^{ème})

EPS :

- une tenue sportive adaptée à la météo dans un sac fermé
- une paire de chaussures de sport d'intérieur (semelle claire)
- une paire de chaussures de sport pour l'extérieur (privilégiez les chaussures de type running)
- une gourde
- un déo à bille ou stick (spray interdit)

Français :

- un dictionnaire de poche sans les noms propres (unique type de dictionnaire autorisé au diplôme national du brevet) ; à ce jour, seul le micro Robert présente cette caractéristique (format 12 x 18, ISBN 2321010517). Cet achat peut être différé si vous avez déjà un autre dictionnaire de poche mais il est souhaitable que l'élève puisse se familiariser avec celui-ci assez tôt.
- Le professeur de français indiquera à ses élèves le jour de la rentrée s'il travaille avec un cahier ou un classeur et la liste des ouvrages à acheter pour l'année.

Education musicale :

- 1 cahier de 32 pages grands carreaux 21*29,7

Le jour de la rentrée

- Ne pas tout apporter** car le premier jour est consacré à la mise en route. Il faudra par contre apporter l'ensemble du matériel pour chacune des matières lors de la première heure de chaque cours.
- Venir donc le jour de la rentrée avec :** la trousse et quelques feuilles dans une pochette + 1 sac supplémentaire pour transporter les livres scolaires qui seront tous distribués en échange du chèque de caution de 150€, + 1 photo d'identité pour le carnet de liaison, + un protège-cahier (21/29.7) grand format transparent pour l'agenda + 1 cadenas à clé (avec un double de la clé) diamètre 30 ou 40 mm + l'objet qui vous caractérise.

Objet : Casier pour les élèves de 6e.

Chères familles,

Un casier à usage exclusivement scolaire sera mis à la disposition de tous les élèves de 6e.

Ce casier aidera votre enfant à s'organiser dans sa scolarité et lui permettra d'alléger son cartable dans la journée. Il lui servira de lieu de dépôt pour son téléphone portable éteint, dans le cadre du respect du règlement intérieur qui en interdit l'usage au sein de l'établissement, usage interdit par la loi de surcroît.

Attention le cadenas est à la charge des familles. Il devra forcément être à clé, dimension 30 ou 40 mm, avec un double de clé à confier au responsable de vie scolaire du niveau, dans une enveloppe format 11 x 22 sur laquelle seront marqués le nom, le prénom et la classe de votre enfant.

L'usage des casiers est régi comme suit :

- L'accès au casier est limité aux plages horaires déterminées par chaque responsable de niveau et selon les exigences de chaque emploi du temps de la classe.
- L'accès au casier en intercourrs devra rester exceptionnel faute de quoi il serait interdit. Chacun est invité à se responsabiliser et à prendre ses dispositions.
- L'établissement ne saurait être tenu responsable en cas de vol.
- L'usage des casiers étant contractuel avec l'établissement qui en reste propriétaire, nous nous réservons le droit d'en contrôler les contenus, y compris, en cas de nécessité, en forçant le cadenas.
- En cas de non-respect du règlement entraînant une détérioration du casier, le chèque des manuels scolaires servira de caution.

Pauline Walocha, Directrice adjointe du collège Notre Dame de Bury.



Madame, Monsieur,

Votre enfant fera sa rentrée en 6^e à Bury au mois de septembre 2023. Dans notre collège, la lecture tient une place importante car un manque de maîtrise de la lecture entraîne à plus ou moins court terme de réelles difficultés – et ceci dans toutes les matières.

Selon les écoles primaires, les enfants ont été plus ou moins habitués à lire des livres autrement qu'en classe, ce que l'on appelle « lecture cursive ». À Bury, le rythme de ce type de lecture est approximativement d'un livre par mois.

Pour les grandes vacances, nous demandons à tout enfant d'avoir lu un livre parmi les 2 proposés – il n'est évidemment pas interdit de lire les 2 !

Livre n°1 : J-P Arrou- Vignod *Léo des villes, Léo des champs*

Livre n°2 : Annie Jay *Le fils de Molière*

Cette lecture n'est pas facultative et fera l'objet d'une restitution à la rentrée sous une forme ou une autre, selon le choix de son enseignant.

Il vous appartient d'accompagner votre enfant dans cette lecture, surtout s'il n'en a pas l'habitude. Il s'agit pour nous d'avoir une première idée de son niveau de lecture – voire de son appétence en la matière.

En vous remerciant à l'avance de votre aide, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Les professeurs de Français de 6^e



Cher nouvel élève de 6^e,

Au mois de septembre, tu vas faire ta rentrée en 6^e à Bury et nous t'accueillerons avec plaisir. Dans notre collège, la lecture tient une place importante et nous espérons que si tu n'aimes pas lire, nous saurons, petit à petit, te faire apprécier les livres et tout ce qu'ils peuvent t'apporter. Si tu aimes lire, tu auras l'occasion de découvrir de nombreuses œuvres en classe ou au CDI.

Pour les grandes vacances, nous te proposons deux livres, tu peux lire celui que tu veux – ou les deux !

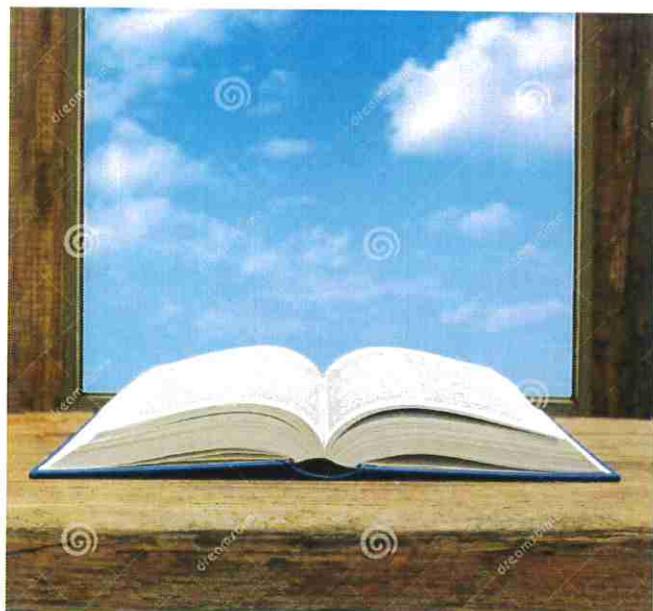
Livre n°1 : J-P Arrou- Vignod *Léo des villes, Léo des champs*

Livre n°2 : Annie Jay *Le fils de Molière*

Nous avons choisi ces livres avec soin pour que tu passes un bon moment en leur compagnie car la lecture peut aussi être un plaisir. Nous comptons sur toi pour le(s) lire et nous en reparlerons en classe avec tous tes futurs camarades donc ne le lis pas trop tôt ou pense à le relire avant la rentrée. *Cette lecture est obligatoire.*

En attendant, nous te souhaitons de bonnes vacances,

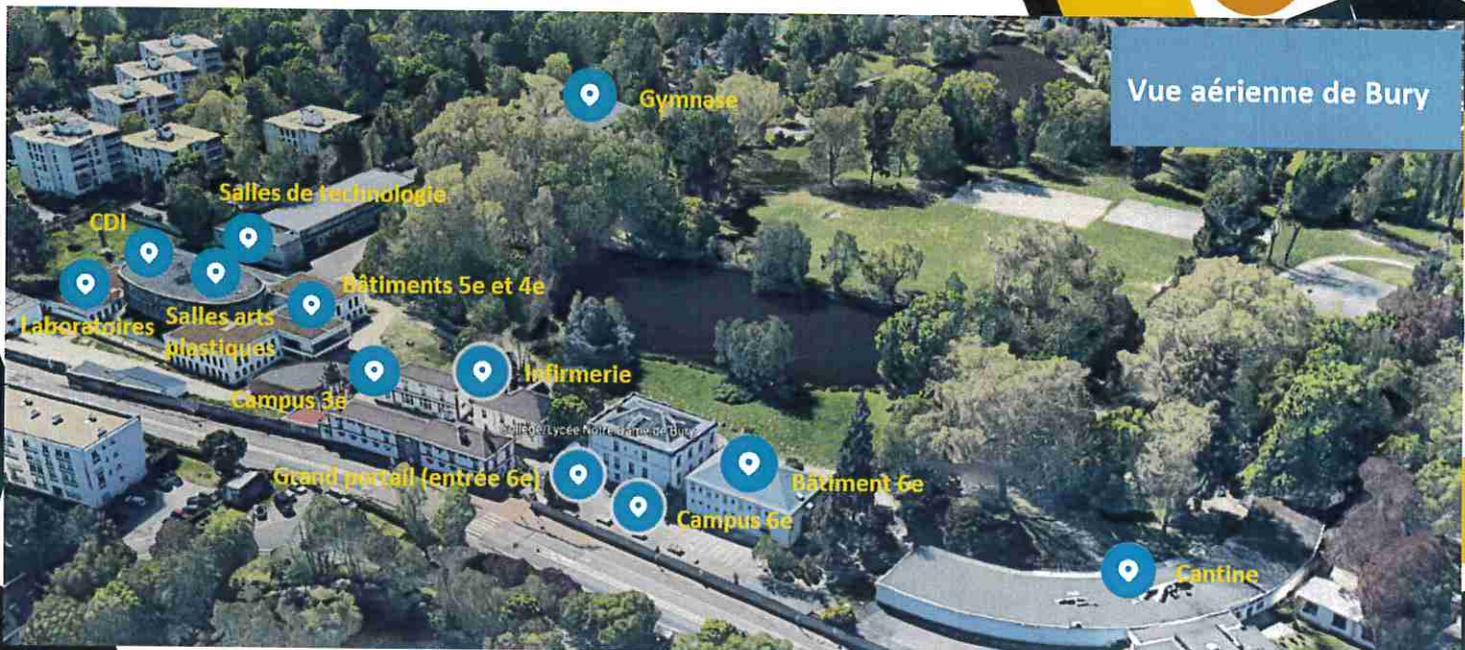
Les professeurs de Français de 6^e



« Un livre est une fenêtre par laquelle on s'évade. »

Julien Green

Vue aérienne de Bury



Guide pratique pour une rentrée zen en 6e

Informations, conseils, plan...



Les différentes personnes

- La directrice : responsable de l'établissement
- RVS/RP : responsable vie scolaire (gère les élèves au quotidien, absences retards, comportement...) / responsable pédagogique (accompagne les élèves dans leur scolarité)
- Les professeurs : un par matière
- Le professeur principal : référent d'une classe
- La documentaliste : responsable du CDI
- L'infirmière : accueille les élèves malades, blessés ou désirant se confier
- Les éducateurs : veillent sur les élèves à l'entrée, dans le collège et en étude.

Je découvre le collège

Petit lexique

- CDI : centre de documentation et d'information. On y trouve des livres et des revues, mais aussi des ordinateurs pour faire des recherches
- Demi-pensionnaire : élève qui est inscrit à la demi-pension, c'est-à-dire qui reste déjeuner à la cantine. On appelle externe celui qui mange à la maison.
- Le carnet de liaison : l'élève doit toujours l'avoir dans son cartable. Le carnet de liaison contient le règlement intérieur du collège, l'emploi du temps de la classe, les billets d'absence... Les parents doivent consulter régulièrement le carnet de liaison (infos, signatures,...)

Les lieux

- Accueil : tu y trouveras les réponses à toutes tes questions (objet perdu, besoin de téléphoner, ...)
- Campus 6e : partie de l'établissement réservée aux 6e.
- Salle de classe : chaque 6e aura sa salle
- Étude : salle réservée aux élèves qui n'ont pas cours.
- Cantine : espace dédié aux repas.
- Gymnase : lieu réservé à la pratique de l'EPS.
- CDI : bibliothèque et espace de travail (voir lexique)
- Salle de spectacle : lieu dédié aux grandes réunions, pièces de théâtre, spectacles, ...
- Salle de grande assemblée : salle qui accueille des réunions et groupes
- Salles spécifiques : arts plastiques, laboratoires de sciences, musique, informatique

L'organisation

- Le cartable : il faudra le préparer la veille au soir en fonction de ton emploi du temps
- Le matériel : chaque cours nécessite un matériel particulier, ne prends que les affaires dont tu as besoin
- Le travail à la maison : il faudra que tu apprennes à planifier ton travail et répartir tes devoirs sur la semaine et le weekend
- Le badge : lorsque tu mangeras à la cantine, tu devras le présenter. En cas d'oubli du carnet de liaison, tu pourras également l'utiliser afin de rentrer dans le collège.

Les conseils des élèves :

.....

.....

.....



ASSOCIATION SPORTIVE NOTRE DAME DE BURY

ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- **BASKET :**
 - o MERCREDI 13H-14H pour les 6e et 5e / 14H-15H pour les 4e et 3e
 - o Responsable : Mme Menasce (smenasce@bury-rosaire.fr)
- **VOLLEY-BALL :**
 - o MERCREDI 14H-15H30
 - o Responsable : M. Jolly (bjolly@bury-rosaire.fr)
- **BADMINTON :**
 - o MERCREDI 12H30-14H30
 - o Responsable : Mme Potvin (mpotvin@bury-rosaire.fr)
- **KRAV MAGA :**
 - o 2 fois une heure, 2 midis dans la semaine
 - o Responsable : Mme Deltheil (sdeltheil@bury-rosaire.fr)
- **FUTSAL FEMININ :**
 - o 2 fois une heure, 2 midis dans la semaine
 - o Responsable : M. Jacob (jjacob@bury-rosaire.fr)

Les compétitions ont lieu le mercredi après-midi, le calendrier sera distribué en début d'année.

Les élèves qui participent à l'AS du mercredi après-midi et qui déjeunent à Bury, iront obligatoirement à l'étude surveillée de 13H à 14H. Seuls les externes sont autorisés à revenir à 14H.

TARIFS ADHESIONS 2023/2024

55€ adhésion individuelle donnant accès à plusieurs sports

95€ pour 2 enfants

120€ pour 3 enfants

+ 5€ supplémentaires pour le maillot officiel de l'AS.

L'acte d'adhésion à l'Association Sportive est un acte volontaire. Il associe réellement les élèves à la vie sportive en tant que personne, mais aussi en tant qu'équipier, coach, arbitre ou reporter.

Nous comptons donc sur une présence régulière de chaque licencié(e) aux activités afin de maintenir la dynamique indispensable à la bonne marche de l'Association. Toute absence devra être justifiée.

Attention : Les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles.

Journée Portes Ouvertes le MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023
De 13H30 à 16H00 au gymnase. Cette journée sera l'occasion de venir essayer librement les activités proposées et de déposer les bulletins d'inscription.
Le début officiel de l'AS aura lieu le mercredi 27 septembre 2023.
Fin de l'AS le mercredi 5 juin 2024.

ASSOCIATION SPORTIVE NOTRE DAME DE BURY

BULLETIN D'INSCRIPTION 2023/2024

Ecrire en lettre capitale SVP

Je soussigné(e) : (nom du responsable légal de l'élève)

.....

demeurant : (adresse complète)

.....

.....Tel :

e-mail lisible (obligatoire) :

autorise l'élève : Nom : Prénom :

date de naissance :Classe :

à faire partie de l'ASSOCIATION SPORTIVE de son établissement d'enseignement.

COCHEZ LE(S) SPORT(S) PRATIQUÉ(S) : votre enfant a la possibilité de participer à plusieurs sports de son choix en fonction des compatibilités d'horaires. En ce qui concerne les compétitions, il devra faire un choix d'engagement prioritaire en début d'année.

- Basketball Badminton Volley-ball
 Futsal féminin Krav Maga

Pour les As du mercredi après-midi :

- mon enfant déjeunera à la cantine, ira à l'étude en attendant le début de son activité et n'est pas autorisé à sortir de l'établissement entre la fin des cours et le début de l'AS.
 mon enfant ne déjeunera pas à Bury et reviendra à l'heure prévue.

Ci-joint un chèque de € à l'ordre de l'A.S.N.D.B. pour les frais d'adhésion .

Fait àLe

Signature :

Droit à l'image pour site internet et affichage interne : oui - non (rayez la mention inutile).